

## **L'emploi**

La **population active** se définit comme étant la population qui a un emploi ou qui est à la recherche d'un emploi (les étudiants, les retraités, les enfants de moins de 15 ans ainsi que les femmes au foyer ne figurent pas dans la population active). Elle dépend du nombre d'habitants du pays et du taux d'activité.

Le **taux d'activité** est le rapport entre la population active totale et la population d'âge actif (15 à 65 ans). Il indique dans quelle mesure la population participe à la vie active.

Le **nombre d'habitant** est fonction des données démographiques tandis que le taux d'activité varie en fonction de critères sociaux et culturels (âge de la pension, système de prépension, durée des études,...).

Le **chômage** peut être défini comme l'inactivité d'une personne souhaitant travailler. Le BIT (Bureau International du Travail) définit le chômeur comme étant toute personne (de plus de 15 ans) qui remplit les critères suivants:

- « être sans travail », c'est-à-dire ne pas avoir d'activité.
- « être disponible pour travailler », c'est-à-dire être en mesure d'accepter toute opportunité d'emploi qui se présente dans les quinze jours, sans qu'une tierce obligation soit une entrave au retour à l'activité ;
- « rechercher activement un emploi, ou en avoir trouvé un qui commence ultérieurement ».

Le **taux de chômage** est le rapport entre le nombre de chômeurs et la population active (exprimé en %).

On parle de **plein emploi** dans la situation où la population active est tout entière au travail. On parle d'**Emplois atypiques** pour les travailleurs qui ne bénéficient pas d'ancienneté, qui ont des salaires faibles et qui subissent régulièrement le chômage.

**Conjoncture** : ensemble des éléments qui déterminent la situation économique, sociale, politique ou démographique à un moment donné (court terme).

**Productivité** : rapport mesurable entre une quantité produite (de biens,...) et les facteurs de production (machines, matières premières, travail et capital financier) mis en œuvre pour y parvenir.

L'**inflation** est la hausse du niveau général des prix, entraînant une baisse durable du pouvoir d'achat de la monnaie. Elle est généralement évaluée au moyen de l'Indice des prix à la consommation

Le **taux de change** d'une devise (une monnaie) est le cours (autrement dit le prix) de cette devise par rapport à une autre. On parle aussi de la « **parité** d'une monnaie ».

Le **pouvoir d'achat** du salaire est la quantité de biens et services que l'on peut acheter avec une unité de salaire. Son évolution est liée à celles des prix et des salaires. Si les prix augmentent dans un environnement où les salaires sont constants, le pouvoir d'achat diminue.

## ***La lutte contre le chômage***

Plusieurs pistes sont avancées pour lutter contre le chômage : améliorer la flexibilité du travail, réduire les coûts salariaux et diminuer le temps de travail.

### **1. La flexibilité du marché du travail**

La création d'emploi peut être handicapée par une réglementation sociale trop contraignante. Ces règles, ces lois sociales empêchent les mécanismes du marché de réguler spontanément le chômage et d'atteindre le point d'équilibre où les offres d'emploi correspondent aux demandes d'emploi.

Ces réglementations ont été élaborées par l'Etat afin d'octroyer certains droits aux travailleurs. Pour mettre fin ou limiter cette rigidité du marché de l'emploi et favoriser l'embauche de nouveaux employés, il faut déréguler le marché du travail afin d'améliorer la flexibilité de ce marché. Pouvoir licencier plus facilement du personnel pour s'adapter à la conjoncture, favoriser les emplois à mi-temps, favoriser le travail intérimaire, ... sont des exemples de cette flexibilité du marché du travail. Ces solutions peuvent engendrer la précarisation et la naissance d'emplois atypiques. Ceux-ci touchent principalement les femmes, les moins qualifiés, les jeunes et parfois les travailleurs âgés.

### **2. La réduction du coût du travail**

En fonction des lois du marché, si le coût du travail est trop élevé par rapport au salaire d'équilibre, il existe du chômage. Dès lors, pour résoudre cette situation, la diminution des charges sociales payées par l'employeur est souvent utilisée. Comment expliquer cette situation ? La mise en place d'un système de protection sociale en Europe s'est réalisée dans une période de plein emploi. Le financement de cette sécurité sociale s'est répercuté sur le coût salarial (charges sociales). Ainsi, la diminution du coût de travail peut se faire en diminuant les charges sociales, les travailleurs conservant leur salaire.

Derrière cette solution au problème de l'emploi, se dessinent des enjeux politiques et sociaux importants pour le fonctionnement de notre système de sécurité sociale. En effet, face à une diminution des recettes de la sécurité sociale, faut-il restreindre les prestations sociales (allocations de chômage, pensions, soins de santé, ...) ou faut-il instaurer un financement alternatif de la sécurité sociale (augmenter la TVA, ou d'autres taxes) ?

### **3. La réduction du temps de travail**

Cette solution permet de partager le travail disponible entre un plus grand nombre de travailleurs. Mais, elle peut engendrer des problèmes dans l'organisation du travail. Cette réduction peut se faire avec maintien du salaire ou avec réduction du salaire.